

# SAINT-LARY SOULAN

# INFOS



Juin 2018

## Edito

Au moment où nous mettons ces lignes à l'impression, des pluies incessantes s'abattent sur notre département en général et en vallée d'Aure en particulier. La conséquence première de ces conditions météorologiques compliquées est d'avoir entraîné des amas d'eau sur notre source du Rioumajou rendant celle-ci impropre à la consommation humaine. Grâce à un partenariat efficace avec SUEZ, une distribution d'eau en bouteilles a été organisée minimisant ainsi les conséquences de cette situation sur nos populations. Une attention particulière a été portée sur les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite afin qu'elles ne subissent pas de plein fouet les conséquences d'une situation de crise certes passagère mais impactant la vie de tous les jours.

Au-delà de ces problèmes la vie continue.

Evènement majeur cette année, le Tour de France arrivera pour la première fois au sommet du Col du Portet, à 2215 mètres d'altitude le 25 juillet prochain. L'étape Luchon - Saint-Lary Col du Portet sera une étape majeure du Tour qui au-delà de l'enjeu sportif qu'elle représente permettra à des millions de spectateurs de découvrir ce fabuleux territoire des estives de Soulan qui débouche au cœur de la station face au massif du Néouville.

Mais l'enjeu est également d'ordre environnemental. Ce territoire doit être préservé et nous ferons le nécessaire pour qu'il le soit. Des restrictions de circulation durant la manifestation à une stricte gestion des déchets, tout sera fait pour que la course reste un évènement sportif de très haut niveau au cœur d'une zone naturelle d'exception.

Comme vous le constaterez dans ce numéro du Saint Lary Soulan info les grands dossiers restent d'actualité.

Ainsi les travaux de la maison de santé ont commencé, ceux de la RD 929 dans la traversée de Saint-Lary Soulan sont en cours d'achèvement, le projet d'embellissement du quartier Espeyrias continue.

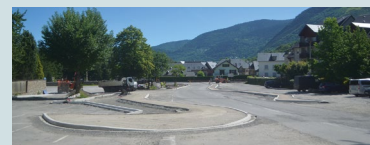
Au travers de ces quelques informations, je vous souhaite avec l'ensemble du Conseil Municipal un bel été. Nous aurons certainement l'occasion de nous rencontrer au cours des nombreuses manifestations prévues.

**Jean Henri MIR**  
Maire de SAINT LARY SOULAN

## Sommaire



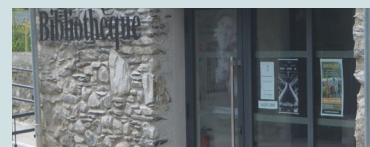
**P2** Orientations budgétaires 2018



**P3** Actualités communales



**P5** Bilan de la station



**P6** Bilan hivernal et nouveautés



**P7** Actualités de l'office de tourisme

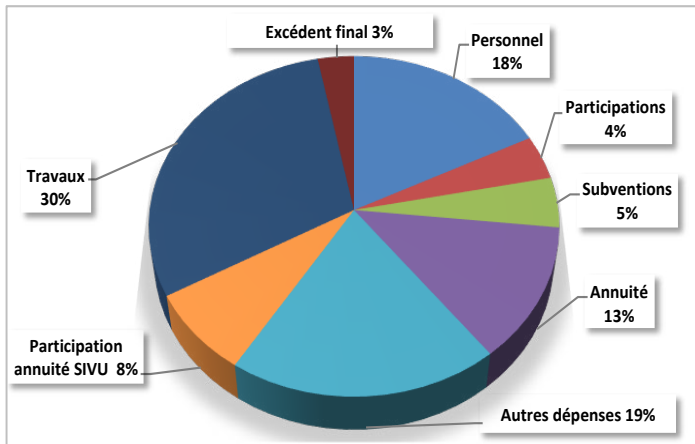


**P8** Tour de France : arrivée au Col du Portet



# ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

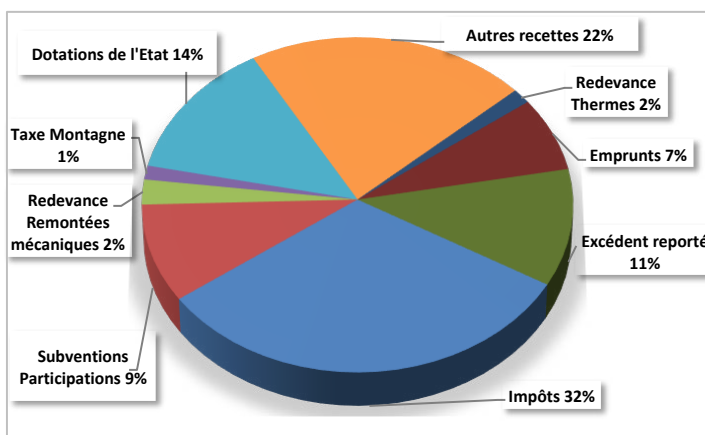
## Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2018



Personnel : 2.873.390 €  
 Subventions : 774.000 €  
 Travaux : 4.871.000 €  
 Annuité de la dette : 2.082.000 €  
 Autres dépenses : 3.182.238 € (dont 130.000 € de déneigement et navette hors personnel)  
 Participation annuité SIVU : 1.289.668 €  
 Participations : 684.081 €  
 Excédent final : 508.395 €

Le montant global s'élève à 16.264.772 €

## Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2018



Impôts : 5.165.662 €  
 Dotations de l'Etat : 2.188.866 €  
 Reversement Remontées Mécaniques : 391.712 €  
 Taxe montagne : 218.560 €  
 Autres recettes : 3.528.370 €  
 Subventions et Participations : 1.532.555 €  
 Redevance Thermes : 237.250 €  
 Emprunts : 1.167.000 €  
 Excédent reporté : 1.834.797 €

Le montant global s'élève à 16.264.772 €

## Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre régionale des comptes a rendu son rapport d'observations définitives sur le contrôle des comptes de la Commune pour les exercices 2012 et suivants. Conformément à la loi, ce rapport a été présenté en Conseil Municipal le 30 mai 2018.

**La Chambre constate que la fiabilité des comptes est perfectible notamment en matière d'inventaire et d'encours de dette.**

**Elle met l'accent sur la subvention versée par le budget principal au budget annexe "Thermes".** Dans notre réponse, annexée au rapport, nous expliquons la régularité de cette subvention au regard de l'article L.2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui pose le principe de dérogations liées notamment aux contraintes particulières de fonctionnement.

**Le rapport met l'accent sur la stabilité des charges générales et la maîtrise des charges de personnel.**

**Le rapport indique que la santé financière de la Commune est sensible, notamment du fait de la baisse des dotations.** Nous expliquons dans notre réponse que... La Commune travaille en prospective depuis les années 1990, ce qui permet d'anticiper et d'inscrire les budgets dans la durée. Malgré le contexte général difficile, la Commune a toujours eu un budget équilibré, une épargne de gestion de très bon niveau (entre 20 et 25%), une épargne nette toujours largement positive, un résultat final largement excédentaire et une capacité de désendettement toujours dans les limites généralement admises. De plus, il convient de noter l'absence de risque avéré ou latent susceptible d'affecter les équilibres financiers de la Commune.

**La Chambre préconise la prudence au niveau du programme d'investissements.** Nous indiquons que les investissements s'inscrivent dans les critères budgétaires prudents rappelés ci-dessus.

**La Chambre est très réservée sur les relations financières entre le SIVU Aure 2000 et les communes extérieures qu'elle qualifie de "complexes".** Nous rappelons qu'à ce jour, les Communes de Vielle-Aure et Cadeilhan-Trachère refusent de participer aux charges à la même hauteur que les Communes membres (Saint-Lary-Soulan, Aulon et Vignec), et que depuis 2000 (signature du contrat de DSP), les retours nets encaissés par les Communes sont de 1.153.788 € pour Aulon, 1.193.358 € pour Cadeilhan-Trachère, 1.271.618 € pour Vielle-Aure et 1.030.646 € pour Vignec contre - 2.806.765 pour Saint-Lary-Soulan (solde négatif du fait de la participation à l'annuité du SIVU).

**Enfin, la Chambre ne met pas suffisamment l'accent sur le rôle économique majeur de la Commune sur le tissu local :**

- Prés de 120.000.000 € annuels d'économie induite par la station de ski et les Thermes.
- Par rapport à d'autres stations (relevé par la Chambre) :
- Une part de population âgée moins importante : (21 % contre 28%).
- Un taux d'activité plus élevé (86.4% contre 72%).
- Un taux de chômage plus faible (7% contre 12%).

**On peut enfin noter qu'environ 2.000 emplois sont assurés sur le pôle urbain.**



## Aménagement de la traverse de la RD 929

Ces travaux ont consisté en la création de trottoirs et bordures ainsi qu'en la rénovation de tous les réseaux et l'installation de dalots (galeries techniques) en vue notamment de la future réalisation d'un réseau de chaleur. Le système d'éclairage public a également été réhabilité.

Ces travaux ont permis de créer une circulation piétonne entre le rond-point des thermes et le rond-point sud. Un accès piétonnier sécurisé entre le jardin de Boltaña et le téléphérique a été aménagé. Le revêtement a été réalisé par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

## MAISON DE SANTÉ : DÉBUT DES TRAVAUX



La première phase de travaux va consister à déplacer les réseaux d'eau usées et pluviales et le réseau électrique avec le concours respectif du Syndicat d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure et de la société ENEDIS. Les travaux de construction du bâtiment et de réhabilitation du bâtiment existant, afin d'y aménager deux logements, vont démarrer fin juin.

### Elaboration d'un plan d'aménagement sur l'ancien terrain du camping municipal

Les élus de Saint-Lary Soulan et les représentants de l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées ont engagé une réflexion afin de définir l'organisation de ce site qui accueillera des maisons individuelles (en faveur de jeunes ménages sous forme d'accession progressive à la propriété), une résidence pour séniors et des espaces publics.

## Revêtement de la chaussée du col du Portet

Pour l'arrivée du Tour de France, le 25 juillet prochain, un enrobé a été posé sur les 8 kilomètres de la chaussée menant au col du Portet. En étroite collaboration avec les services de l'Etat, du Conservatoire Botanique des Hautes-Pyrénées et des Bâtiments de France, une attention particulière a été portée sur le caractère environnemental de l'aménagement de ce site.





## TRAVAUX ET PROJETS

### **Poursuite des travaux de rénovation de la piscine municipale**

Le carrelage du grand bassin a été changé. Dès cet automne, il sera procédé à la réhabilitation du bâtiment d'accueil (accessibilité, mise aux normes du système électrique, rénovation des sanitaires et des douches).

### **Travaux de confortement de la chapelle Sainte-Marie**

Ces travaux devraient consister en la mise en place de tirants et en l'injection de résine dans le soubassement de la chapelle. Ces travaux sont nécessaires suite à la formation d'une poche d'eau sous la chapelle ayant entraîné l'apparition de fissures dans les murs de l'édifice.

### **Programme de remise en état des voiries situées sous le bâtiment de l'Armazan (au Pla d'Adet)**

### **Projets sur les thermes et Sensoria**

Deux études ont été engagées sur ces établissements. La première concerne le projet d'optimisation énergétique de l'espace thermal ; la seconde, l'extension de l'espace Sensoria Rio. Un avenant au contrat de délégation de service public prend en compte ces évolutions.

### **Sécurisation de l'alimentation en eau de l'espace thermal**

Un chemisage va être réalisé sur le Forage 1 de la Garette et une réflexion a été engagée afin de conforter l'alimentation en eau thermale des thermes par le forage F5.

### **Coupe à câbles sur le secteur de la Pierre (Péguère)**

Au cours des trois prochaines années, 4.000 m<sup>3</sup> seront prélevés dans la forêt du secteur de la Pierre, propriété indivise des communes de Saint-Lary Soulan et de Sailhan. Compte tenu des conditions d'accès (forte pente), le système d'exploitation de la coupe à câbles sera utilisé. Dans un but écologique et environnemental, ce bois sera vendu et transformé en Bigorre.

### **Raccordement au collecteur principal du réseau d'eaux usées de l'ancienne patinoire**

### **Acquisition de matériel d'équipement électrique**

Dans le cadre de la politique de transition écologique, la commune a doté les services de matériels d'équipement électrique afin d'entretenir les espaces verts municipaux. La tonte de la pelouse du stade est désormais automatisée.

### **Travaux de réfection des caniveaux centraux et des grilles de la rue Vincent Mir. Ces travaux seront réalisés cet automne.**

### **Cabanes pastorales d'Arêt et de La Plagne**

Des travaux seront prochainement réalisés sur ces deux cabanes afin de les alimenter en eau et en électricité. Un système de traitement des eaux usées sera également installé. L'objectif est de permettre aux bergers salariés de s'y installer pendant la période des estives.

## Travaux réalisés dans le cadre du projet transfrontalier POCTEFA

**Installation d'un système de suivi du glissement de terrain du Pic de Mont.** Dès cet été, des études vont être réalisées dans le but de suivre l'évolution de ce glissement. Ces observations seront transmises au Conseil départemental des Hautes-Pyrénées en vue de la réalisation de travaux qui comprennent notamment la démolition des deux ponts existants et la construction d'un nouveau.

**Projet de réaménagement et d'optimisation de l'espace d'accueil de l'Office de Tourisme Communal.** Ces travaux seront réalisés cet automne.

Ces deux projets sont réalisés dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière afin de promouvoir le développement durable de l'Espagne, l'Andorre et la France (POCTEFA 2014-2020). Ils vont bénéficier d'un financement par des crédits européens, à hauteur de 65%.

## Travaux réalisés sur le domaine skiable sous maîtrise d'ouvrage de la commune

**Fin des travaux de remise en état de la station d'épuration du restaurant d'altitude Les Merlans.** Cette opération a été effectuée en étroite collaboration avec le Syndicat d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure et l'Agence de l'eau.

**Fin des travaux d'aménagement d'une adduction d'eau potable** afin d'alimenter les futurs points de restauration qui seront installés sur le secteur de Tourette et du col du Portet.

**Reconfiguration de la piste d'accès routier au refuge de l'Oule** depuis les Merlans comprenant la création d'une passerelle sur le ruisseau des Merlans. Ce dossier va passer en Commission des sites cet automne.

## Fin de la réhabilitation du quartier Espeyrias

Cette dernière tranche de travaux va consister en l'enfouissement des réseaux rue de l'Oasis et de la réfection de la chaussée impasse des Palombes et rue Mirabelle. La dépose des supports béton du chemin de Sailhan a été réalisée et la réfection de la chaussée de la rue de l'Oasis sera effectuée en 2019.



# BILAN DE LA STATION

## UNE BONNE SAISON HIVERNALE MALGRÉ DES CONDITIONS CLIMATIQUES DIFFICILES



Avec une augmentation de 21,71% par rapport à la saison 2016/2017, cet hiver, la station de Saint-Lary a réalisé un chiffre d'affaires de 17.440.000 € TTC. La fréquentation s'est élevée à 603.542 journées/skieurs, en progression de 16,6 % par rapport à l'hiver précédent.

Malgré un bon enneigement tout au long de la saison, le cumul de neige a atteint 8 mètres, cette saison a été compliquée en raison des nombreuses intempéries et plus particulièrement le vent qui a considérablement perturbé le fonctionnement des remontées mécaniques. Sur les 124 jours d'exploitation, nous n'avons connu que 22 jours de beau temps et le domaine skiable a dû être totalement fermé le 28 février.

Concernant la satisfaction clients, les enquêtes réalisées au cours de la saison laissent apparaître une augmentation sur l'ensemble des critères liés au domaine skiable.

## Ouverture du Bike Park et du Téléphérique

### OUVERTURE DU TÉLÉPHÉRIQUE DU PIC DE LUMIÈRE

Le Téléphérique Pic de Lumière sera ouvert, tous les jours, du samedi 30 juin au dimanche 2 septembre de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h30 (19h le lundi).

### OUVERTURE DU TÉLÉSIÈGE DES BOULEAUX ET DU BIKE PARK

Ils seront ouverts tous les jours, du samedi 7 juillet au dimanche 26 août, de 10h à 16h.

Le télésiège des Bouleaux et le Bike Park seront exceptionnellement fermés le mercredi 25 juillet, jour de l'arrivée de l'étape du Tour de France au Col du Portet.

Rappelons que le Bike Park se compose de 10 pistes de descente balisées (4 noires, 4 rouges, 1 bleue et 1 verte) situées entre 1700 et 2215 mètres d'altitude.

## Travaux réalisés sur le domaine skiable

### Important chantier sur Le téléphérique

Ce chantier comprend :

- Le remplacement à neuf des suspentes.
- La grande inspection du chariot.
- Le démontage pour remise à neuf des moyeux, roulements et axes de 8 poulies situées en gare supérieure.
- Le lavage du contrepoids en gare supérieure pour confortement du berceau et remplacement du châssis d'accrochage du contrepoids (cette opération est une première depuis 60 ans).
- Le nettoyage de la fosse dans laquelle le contrepoids monte et descend avec évacuation et traitement des déchets.
- La grande inspection du pylône, contrôles non destructifs de la structure.

Ces travaux, qui ont débuté le 3 avril, ont été achevés à la mi-juin. Le téléphérique est opérationnel depuis le 30 juin. Les suspentes, en cours de fabrication, seront remplacées début septembre et la réception globale de ce chantier est prévue fin septembre. Le budget global est estimé à 400.000 €.

### Grandes inspection des remontées mécaniques

Ces grandes inspections vont concerner : la télécabine du Portet (révision du moteur, contrôles réglementaires des gares aval et amont et du câble de tension en gare amont) ; le télésiège d'Aulon (contrôles réglementaires des gares aval et amont et des sièges) ; le Télésiège de l'Oule (contrôles réglementaires des sièges et de la ligne) et le télésiège de Soumaye (contrôles réglementaires des sièges et de la ligne).

### Renforcement du débit d'eau pour la production de neige sur le Pla d'Adet

### Travaux de reprise des terrains

Ces travaux vont être effectués sur l'espace débutant et l'espace ludique du Pla d'Adet ainsi que sur l'espace débutant d'Espiaube. Des travaux seront également réalisés afin d'améliorer la stabilité du talus sur Echarpe 2 et sur certains autres passages identifiés.

### Première phase de rénovation des cabanes de remontées mécaniques et bâtiments

Ces travaux concerneront les vestiaires du personnel (équipement pour tout le personnel d'armoires disposant d'un sèche chaussure et d'un sèche gants individuel), les toitures et les peintures.

Le montant global provisoire des investissements qui seront réalisés cette année par Altiservice s'élève à 1,2 millions d'€.



# BILAN HIVERNAL ET NOUVEAUTÉS

## Bilan de la saison hivernale des Régies

### Bilan de la Régie « Accueil »

L'exploitation du refuge de l'Oule a généré un chiffre d'affaires de 354.000 €, en hausse de 30% par rapport à l'hiver dernier. Il a enregistré 645 nuitées et servi 11.551 repas. Le refuge a toutefois dû fermer 13 jours. L'agrandissement de la terrasse du refuge de l'Oule ainsi que l'installation de deux braseros ont donné pleinement satisfaction.

L'exploitation du restaurant des Merlans a généré un chiffre d'affaires global de 650.429 € (contre 610.539 € lors de la saison précédente) avec une progression de l'activité du Bar (215.904 €), du Self (247.753 €) et du Point Chaud (186.772 €). L'activité cumulée sur cet hiver par la Régie « Accueil » a permis de générer un chiffre d'affaires de 1.004.429 €.

Si l'enneigement de cet hiver 2017-2018, précoce et régulier, a notamment permis d'ouvrir la piste d'accès au refuge de l'Oule toute la saison, on peut toutefois regretter que l'instabilité des conditions climatiques ait limité l'exploitation des terrasses du refuge de l'Oule et du restaurant des Merlans.

### Bilan de la Régie « Sportive »

Pour sa 4<sup>ème</sup> année d'exploitation, la patinoire extérieure a généré un chiffre d'affaires de 59.100 € (contre 63.600 € l'hiver précédent), baisse principalement due à une moindre fréquentation lors de la première semaine des vacances de Noël.

## Bilan hivernal du complexe Sensoria

### Bilan de Sensoria

Cet hiver, l'activité du Sensoria Rio a enregistré une progression de 1.500 entrées supplémentaires (+18 %) par rapport à l'hiver dernier. Si l'activité du Sensoria Nuxe Spa est demeurée stable, les 3 nouveaux modelages "Détox", "Ayurvédique" et "Deep-tissue" ont toutefois remporté un très vif succès. Le nouveau coach du Sensoria Fitness, Rémi Guichard, a mis en place de nouvelles activités qui ont donné pleinement satisfaction aux utilisateurs.

Rappelons que l'équipe de rugby du Castres Olympiques, nouveau Champion de France, est venue durant trois jours préparer les phases finales Top 6 pour la deuxième année consécutive à Saint-Lary. Les joueurs reviendront, comme chaque année, pour préparer le championnat 2018/2019 en juillet. Pas moins de 6 clubs Top 14 et Pro D2 ainsi que des clubs football féminin, ont manifesté le souhait de venir préparer leur future saison cet été.

Grace à ses installations et la qualité globale de la destination, la notoriété sportive de Saint-Lary n'est plus à faire.

### Bon début pour la saison thermale

La 28<sup>ème</sup> saison thermale de Saint-Lary a débuté le 2 avril 2018. Plus de 250 curistes/jour ont fréquenté le centre thermal pendant les premières semaines ; score inhabituel et plutôt flatteur qui augure d'une belle saison thermale 2018.

## Nouveautés de cet été

### Ouverture d'un tiers-lieu

Ce tiers-lieu, situé dans la galerie commerciale du Vieux Village, est un espace aménagé avec du mobilier, du matériel et un accès internet très haut débit sécurisé, relayé par les points Wifi publics récemment mis en service sur la commune. Ce tiers-lieu, le premier de la Communauté de communes Aure Louron, est référencé sur un réseau national et permet, sur réservation préalable, à toute personne ayant besoin d'un lieu de connexion d'exercer son activité. Une tarification à la demi-journée ou sur abonnement a été instaurée. En partenariat avec le Guichet Initiative Pluriactivité Emploi, ses utilisateurs peuvent profiter de services de reprographie. Ce dispositif s'inscrit dans la réflexion menée au niveau départemental sur le développement du télétravail afin de participer au développement de l'emploi en réduisant les déplacements domicile-emploi.

### Mise en service du WIFI public

Depuis le mois d'avril, 12 bornes WIFI Public gratuites ont été mises en service. Elles couvrent l'Office de Tourisme communal, la rue Vincent Mir, l'espace ouvert de la place de la Mairie et le jardin public. Ces bornes, mises en service par la société 2ISR, garantissent un accès sécurisé et permettent une connexion pouvant atteindre jusqu'à 100 Mo. A chaque connexion, un portail captif, géré par l'Office de Tourisme, permet d'afficher différentes informations sur le village et la station.

### Ouverture de la Médiathèque de la Maison du Patrimoine

En étroite collaboration avec la Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées, une médiathèque a été ouverte à la Maison du Patrimoine de Saint-Lary Village. Grâce au fonds documentaire mis à disposition par la Médiathèque départementale (sous forme de livres, CD et de DVD), au transfert des ouvrages de l'ancienne bibliothèque communale ainsi qu'aux acquisitions d'ouvrages sur les Pyrénées, effectuées par la commune, cette médiathèque propose un panel de documents sur la littérature pyrénéenne. Une collaboration a également été mise en place avec la Médiathèque départementale afin de former le personnel de la Maison du patrimoine et certains membres de l'association du Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe (associés bénévolement au fonctionnement de cette médiathèque), au logiciel de gestion des ouvrages. Une tarification adaptée a été mise en place afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à ce nouveau lieu de culture. Renseignements complémentaires au 05 62 40 87 86.

### Centre de loisirs "Les Marmottes"

Cet été, ce centre, situé au village, ouvert du lundi 9 juillet 2018 au vendredi 31 août, sera géré par la commune. Les enfants âgés 3 à 12 ans y seront accueillis tous les jours de 7h45 à 18h30. Durant toute cette période, de nombreuses animations leur seront proposées : piscine, sortie en plein air (acrobranche, randonnées...) et activités ludiques.

Pour toutes informations (programme hebdomadaire d'animations, grille tarifaire, ...) et inscriptions se rendre sur le site de la mairie de Saint Lary Soulan, [www.mairie-saint-lary.fr](http://www.mairie-saint-lary.fr), onglet « Service/Centre de Loisirs » ou contacter le centre de loisirs, les lundis après-midi ou les mercredis toute la journée, au 05.62.39.40.66. Il est conseillé de réserver.



## Synthèse des chiffres clés de l'hiver 2017/2018 avec la société «G2A»

Au sortir de la saison hivernale, Saint-Lary termine avec une hausse significative de +8,6% nuitées par rapport à l'année passée, toutes catégories d'hébergements confondues. La saison à Saint-Lary a été positive et ce, malgré un calendrier pas toujours favorable (vacances de printemps tardives) et des conditions météo compliquées (enneigement abondant mais météo capricieuse, sur les week-ends notamment).

Le pic de la saison a été enregistré sur les vacances d'hiver avec une fréquentation quasi identique sur les 4 semaines. A noter que l'hiver précédent avait été particulièrement difficile, avec un début de saison qui avait été fortement impacté par les mauvaises conditions d'enneigement. Cet hiver, les conditions nivo-météorologiques ont permis d'enregistrer de belles performances en termes de taux de remplissage et ce, dès l'avant saison. Ainsi, les périodes d'avant saison pèsent plus lourd que les périodes de vacances de printemps en termes de nuitées générées (6% l'avant saison contre 2% pour les vacances de printemps).

### Les résultats par catégorie d'hébergement

La destination se caractérise par la part non négligeable de lits froids (40% de la capacité touristique d'accueil disponible). Bien que la part des lits de ce secteur soit la plus importante, il ne représente pour autant que 16% du volume de nuitées générées, avec un taux de remplissage moyen sur la saison d'à peine plus de 10%. Aussi, la dynamique en cours, sur la destination, auprès des propriétaires est fondamentale et contribue à la baisse du nombre des lits froids constatés (-147 lits froids) et la réintégration de ces lits dans les autres secteurs, plus rémunérateurs pour la destination.

Malgré la baisse du stock de lits chauds, ce secteur enregistre sur l'ensemble des segments d'hébergement (sauf agences qui a récupéré les lits de Néméa notamment), une hausse de fréquentation de 4,3%. A noter, les performances du secteur des résidences de tourisme, avec une augmentation du nombre de nuitées de +9%, malgré une perte de plus de 100 lits et les 4 semaines à bloc des vacances d'hiver. Le secteur des centres, clubs et villages vacances est le seul secteur à enregistrer une baisse de nuitées (-3,7%) par rapport à l'année précédente, conjugué à une baisse du taux de remplissage moyen (-1,4 pts).

Le secteur de la location de particulier à particulier (gîtes, ...) enregistre également une belle progression de fréquentation avec 15,9% de nuitées supplémentaires. Sur ce secteur, la production de nuitées performe pendant les semaines de vacances scolaires françaises. Pour autant, les périodes d'inter-vacances sont mieux remplies que sur d'autres sites et la dynamique de la station auprès des propriétaires doit aussi en partie y participer. Ainsi, le taux de remplissage moyen du secteur est de 42,8% en cœur de saison sur Saint-Lary. A noter que le domaine skiable enregistre une hausse de 16,7% de journées skieurs.

## Bilan du 2<sup>ème</sup> salon pyrénéen de la rénovation et de l'architecture en montagne

La démarche de labellisation des meublés de tourisme, engagée par l'Office de Tourisme depuis bientôt 2 ans, prouve qu'il faut poursuivre l'accompagnement des propriétaires dans la rénovation de leur bien.

C'est pour cette raison que nous avons décidé de reconduire ce Salon pour mettre en relation les propriétaires de « Meublé de Tourisme » avec les entreprises de notre territoire avec pour objectif principal de déclencher des rénovations afin de favoriser la réhabilitation du parc immobilier existant pour une montée en gamme de notre destination.

Cette 2<sup>ème</sup> édition a rassemblé 34 exposants et 1396 visiteurs. Le parrain, Philippe DEMOUGEOT, accompagné de Gaëlle Cuisy et Karine Martin ont animé les tables rondes démontrant leur engagement dans cette démarche innovante.

## Classement et taxe de séjour

Il est rappelé que tout propriétaire, qui met un bien en location saisonnière, doit obligatoirement faire une déclaration en Mairie. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017, Airbnb collecte la taxe de séjour pour la commune de Saint-Lary-Soulan (ainsi qu'Abritel depuis le 15 février 2018). De ce fait, les hébergeurs qui commercialisent à travers ces sites, devront compléter la rubrique « Airbnb » et « Abritel » de la plateforme de déclaration de la Taxe de Séjour de la commune de Saint-Lary Soulان. Pour accéder à cette plateforme de déclaration : <https://saintlary.taxesejour.fr/>

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, le futur calcul de la taxe de séjour pour tous les hébergements en cours de classement ou non classé change. Le tarif applicable par personne et par nuitée sera de 5 % du prix de la location par personne et par nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles. Une réévaluation de la taxe de séjour pour les autres hébergements a été effectuée pour se rapprocher des conditions de marché.

## Label

L'Office de Tourisme organise pour les propriétaires de meublé de tourisme, désirant s'engager dans la démarche « Qualité Confort Hébergement », des visites gratuites de coaching « relooking ou rénovation » assurées par le cabinet LICHO pour les accompagner dans la réhabilitation de leurs meublés de tourisme. Ces sessions auront lieu du 27 août au 1<sup>er</sup> septembre, du 24 au 29 septembre, du 29 octobre au 2 novembre, du 3 au 8 décembre 2018 et du 14 au 19 janvier 2019.

De plus, des formations gratuites réservées aux loueurs particuliers sont proposées les samedis 29 septembre et 2 novembre 2018 de 9h00 à 12h00 pour les accompagner dans la valorisation et la commercialisation de leur bien.

Pour s'inscrire à une de ces journées de formation ou réaliser l'audit de votre meublé, vous pouvez contacter Vincent GRANGÉ de l'Office de Tourisme par mail : [clubdesambassadeurs@saintlary.com](mailto:clubdesambassadeurs@saintlary.com) ou par téléphone : 05 62 39 53 78.

## Informations pratiques relatives à la 17<sup>ème</sup> étape du Tour de France « Bagnères-de-Luchon – Saint-Lary Soulan Col du Portet »



Afin que l'arrivée inédite de cette 17<sup>ème</sup> étape du Tour de France au Col du Portet, le mercredi 25 juillet, soit une réussite, une réglementation des accès au site et des stationnements sera mise en place.

Ainsi, du dimanche 8 juillet (jour de l'inauguration de la route du Col du Portet) au mercredi 25 juillet (arrivée de l'étape), la route entre Espiaube et le Col du Portet sera réservée aux cyclistes et piétons. Le stationnement et la circulation y seront impossibles.

### Le 25 juillet 2018

#### Concernant l'accès piéton

Plusieurs remontées mécaniques seront ouvertes afin d'acheminer le public à proximité du parcours :

- La téléphérique et la télécabine entre le village et le Pla d'Adet
- La télécabine entre Espiaube et le Col et le télésiège de Mouscadès (menant à 500 mètres du parcours)

Le forfait remontées mécaniques sera au tarif unique de 5 euros.

**Attention** : une partie du trajet entre ces remontées devra obligatoirement se faire à pied.

A la fin de l'étape, une forte fréquentation étant attendue sur les remontées mécaniques, des itinéraires piétons balisés vous permettront de regagner le Pla d'Adet et le village.

#### Concernant les accès routiers

- L'accès de Saint-Lary village au Pla d'Adet sera possible jusqu'à midi puis après 23h.
- La traversée de Saint-Lary en direction de l'Espagne ne sera pas possible entre 13h et 19h.
- La descente depuis le Pla d'Adet sera possible à partir de 19h.

Les résidents d'Espiaube disposeront d'un laissez-passer, fourni sur justificatifs auprès de l'office de tourisme, mais seront tenus de respecter les consignes d'accès routiers le jour de l'étape.

**Attention** : ces informations sont données à titre indicatif et les accès pourront être régulés par les forces de l'ordre au-delà de ces horaires en cas de forte affluence.

#### Concernant les parkings

Le stationnement sera réglementé avec des parkings gratuits sur les secteurs du Pla d'Adet et de Saint-Lary village. Des parkings supplémentaires gratuits seront proposés aux abords de Saint-Lary village, de Vignec et du Pla d'Adet.

Des espaces de stationnement pour les campings-cars seront prévus à l'ancien camping municipal, situé à Saint-Lary village, sur le côté « pistes » de la chaussée du Pla d'Adet et sur le parking du Schuss.

**Attention** : les parkings du téléphérique, de la télécabine et du stade municipal sont réservés à l'organisation du Tour de France.

**Pour de plus amples informations, un flyer est à votre disposition à l'office de tourisme communal. Vous pouvez également le consulter sur le site internet : [www.saintlary.com](http://www.saintlary.com)**

## Principales manifestations de cet été

La Saint-Lary Patou Trail : du 22 au 24 juin

Fête de Soulan : samedi 30 juin et dimanche 1<sup>er</sup> juillet

La Pyrénéenne : dimanche 1<sup>er</sup> juillet

L'étape d'Aure « Salon Pyrénéen du Vélo » : samedi 7 et dimanche 8 juillet (avec l'inauguration du Col du Portet)

«Pyrébière», Fête de la bière artisanale : vendredi 6 au dimanche 8 juillet

Bal du 14 juillet : samedi 14 juillet

Grand concert « Sangria Gratuite » : mardi 24 juillet

17<sup>ème</sup> étape du Tour de France «Bagnères-de-Luchon / Saint-Lary Soulan - Col du Portet» : mercredi 25 juillet

La montée pédestre «Saint-Lary Soulan / Pla d'Adet» : samedi 28 juillet

CYCL'NTRIP, découverte des cols mythiques des Pyrénées : du 30 juillet au 3 août

Fête du Pla d'Adet : jeudi 2 août

5<sup>ème</sup> fête Franco Aragonaise : dimanche 5 août

Fête des estives de Soulan : Jeudi 9 août

Bal du 15 août : mercredi 15 août

Haute Route de Pyrénées : du 21 au 23 août

Grand Raid des Pyrénées 2017 : du 23 au 26 août

Championnat de France de Kilomètre Vertical : dimanche 9 septembre